

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CUGUEN

Envoyé en préfecture le 08/10/2026

Reçu en préfecture le 08/10/2026

Publié le

ID : 035-213500929-20260922-042026_22092026-DE

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux septembre à 18 heures 30, les membres du conseil municipal de la commune de Cuguen, régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Madame Sandrine GUERCHE, Maire.

Date de convocation : 16 septembre 2026

Quorum atteint : 8

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de votants : 15

Nombre de membres présents : 14

PRESENTS : Mme Sandrine GUERCHE, M. Anthony FÉVRIER, Mme Mireille DURIEZ, M. Christophe GANCHE, Mme Marion MICHELIN, Mme Danielle GONET, M. Damien GUEDE, Mme Juliette GASSELIN, M. Nicolas DUMANS, Mme Anne LEPORT, M. Emilien WOISARD, Mme Flavie FOSSET, Mme Laura LEMENANT, M. Louny POGNOT (a quitté la séance au point 4), M. Steven GERNIGON

ABSENT EXCUSE : Mme Juliette GASSELIN

POUVOIRS : Mme Juliette GASSELIN a donné pouvoir à Mme Anne LEPORT, M. Louny POGNOT a donné pouvoir à M. Anthony FEVRIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marion MICHELIN

N° 4.2026 – 22/09/2026**PERSONNEL – TEMPS DE TRAVAIL DE L'ATSEM**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'ATSEM des Grandes Sections de maternelle est employée pour une durée de 20/35^{ème} (temps de travail annualisé), soit un temps de présence de 4 matinées et 2 après-midis par semaine scolaire.

Madame le Maire a été sollicitée par les enseignants et des parents d'élèves afin que son temps de travail soit augmenté.

Après avoir délibéré, par 14 voix pour et 1 abstention, le Conseil Municipal décide d'augmenter son temps de travail et de la recruter sur une durée de 26/35^{ème} (temps de travail annualisé), soit une présence à temps complet sur le temps scolaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour copie conforme

LE MAIRE,
Sandrine GUERCHE

